



Compagnie d'Arc de Vernon

Tradition, Initiation, Loisir, Compétition

Le fil d'Ariane N° 17 2014



Mars 2014

Archers je vous salue,

Deux nouvelles du côté des subventions : Une bonne et une mauvaise.

La mauvaise pour commencer.

Depuis quelques années nous construisons chaque année un dossier de subvention dit CNDS (ex loto sportif). Cette subvention (750 E en 2013) permet de financer, en partie, l'achat d'arc de pré-compétition dont plusieurs archers de la Cie bénéficient pour leur pratique.

J'alerte depuis 2 à 3 ans sur les conditions de plus en plus restrictives d'attribution. Il semble que cette année un nouveau cran de restriction soit atteint.

En effet, la subvention minimale attribuée sera de 1500 Euros. On pourrait s'en réjouir, mais il en va tout autrement. Pour espérer pouvoir toucher cette subvention, il faudra présenter un dossier, honnête, d'environ 4000 E de dépenses engagées (achat d'arcs et flèches par ex) avec des actions si possible en faveur de l'emploi. Ce qui pour une petite structure comme notre Cie devient pratiquement impossible à assurer.

Il va de soi que nous allons, cette année encore, remplir ce dossier mais avec bien peu d'espoir.

La bonne nouvelle (avec un bémol)

Les subventions municipales aux associations ont été annoncées dans la presse la semaine dernière. Pour notre Cie, nous recevrons 3000 Euros de subvention de fonctionnement ainsi que 3000 Euros pour notre projet spécifique de renforcement de l'éclairage au gymnase Ariane.

Super sauf que.

Sauf que 3000 Euros ce n'est pas assez. Le projet initial était de 7500 E, soit plus du double. Entre temps la TVA a augmenté. Il va falloir reprendre le projet dans son ensemble. De quoi s'occuper encore quelques soirées. Votre avis et votre aide est indispensable pour mener à bien ce projet. Nous vous en reparlerons.

Tir de la Saint Valentin

Parfaitement organisé par Alex'sandrine, Manu et Joel, ce nouveau tir récréatif consistait à tirer sur des blasons en forme de cœur et autres angelots. Chaque flèche marquante gagnait un chocolat.

L'archer ayant gagné le plus de chocolats se voyait remettre un bouquet de fleurs.

Je suis inexcusable car j'ai égaré ma clef USB (trop petite dans la poche) pour vous présenter les photos. Ce n'est que partie remise pour le mois prochain.

Ça c'est du 30



Réalisé par Eliot Berthomier au cours d'un entraînement ce magnifique 30 était prémonitoire. En effet Eliot a remporté, haut la main, le Rassemblement Jeunes de Gisors début mars. Rempporté haut la main en faisant une paille, ou plutôt un bois. Une de ses flèches, mal positionnée sur le repose flèche, a terminé sa course dans le panneau bois indiquant le numéro de cible.

RJ de Gisors

Deux archers de la Cie présents et deux podiums

Eliot Berthomier termine premier

Marie Godefroy termine troisième

Félicitations à nos deux archers



Ils sont fiers avec leurs médailles

Ouverture du jardin d'Arc dimanche 06 avril 2014

Tir au boudin

La saison extérieure de tir à l'arc va débiter dès avril. A nous le pas de tir en bord de Seine et le jardin d'arc. L'ouverture du jardin se fera donc dimanche 6 avril.

Tir au Boudin

Je vois poindre dans les yeux des nouveaux venus à la Cie un regard interrogatif car, depuis la rentrée de septembre, aucun membre du bureau ayant tous ses esprits, n'a évoqué le fait que l'on pouvait tirer sur un morceau de boudin. Et pourtant, cette spécialité est autant Antillaise que Vernonnaise,

Principe :

Tir à distance déterminée sur un blason et, transformation des points obtenus en cm de boudin le tout, dans la joie et la bonne humeur.

Ménageons le suspens, le règlement précis de ce tir sera dévoilé que 10 min avant le début des tirs.

Distance :

50 m / 30m et 20m, mais vraiment pour les moins aguerris. Tir en aller et retour.

Horaire :

10h15 Discours printanier du Capitaine et début des tirs à 10h30 précise

Fin des tirs à 12h30 et remise des récompenses. **Prévoir un papier alu et une boîte d'œuf vide.**

Suite aux travaux réalisés par la CAPE au jardin, nous aurons, peut-être, quelques menus aménagements à réaliser. Si cela était nous vous solliciterons pour venir un peu plus tôt (9h00) avec vos bras et caisse à outils.

Pique-nique

Pique-nique commun prévu sur place. Apéro et café offerts par la Cie.

Dégustation de boudin grillé et autres saucisses.

Chacun amène un plat mis sur la table commune

Quiche / Cake salé / Charcuterie / Salade composée / Tarte / Vins / Fromage

Prévoyez en plus une baguette de pain, une bouteille d'eau ainsi que vos couverts et chaises pliantes

Après-midi

L'après-midi sera réservé au Challenge Neveu (1/2 Beursault). Distance 50 m uniquement.

Réservation Tir au boudin

Réservation indispensable à retourner à Deny avant le 28 mars

Nom et prénom :

Participera au tir au boudin OUI / NON

Sera présent au repas : Adultes

Jeunes

(Indiquez le nombre)

Apportera pour le pique-nique commun :

Chacun amène un plat mis sur la table commune

Quiche / Pissaladière / Cake salé / Salade composée / Tarte / Vins / Fromage

Prévoyez en plus une baguette de pain, une bouteille d'eau ainsi que vos couverts et chaises pliantes